

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DE LA BASSE-POINTE

Au Capital de 700.000 Francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

Par les Administrateurs et le Comité de Surveillance

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 19 Février 1945

Sur les Comptes de l'Exercice 1942-1943

Le Comité de Surveillance se compose de :

MM. Em. Rimbaud, R. Plissonneau et Th. de Reynal

IMPRIMERIE - RELIURE
J. Hexaudin
87, Rue Blénac, 87
FORT-DE-FRANCE Martinique

1945

104 / 2030

COMPTES AU 31

SUCRES

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'USINE DE LA BASSE-POINTE

Au Capital de 700.000 Francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

Par les Administrateurs et le Comité de Surveillance

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 19 Février 1945

Sur les Comptes de l'Exercice 1942-1943

Le Comité de Surveillance se compose de :

MM. Em Rimbaud, R. Plissonneau et Th. de Reynal

Messieurs,

Nous vous demandons d'excuser le retard de notre réunion, mais nous avons pensé qu'il était indispensable d'attendre la fixation du prix d'achat des sucres par l'Etat afin de vous présenter les comptes de l'exercice 1942-1943.

RECETTES

Sucres à l'Exportation

10.926 quintaux en magasins estimés à 400 frs. 4 370.400

Sucres à la Consommation Locale

2.391 quintaux vendus sur place.....	918 672	
77 quintaux restants à vendre estimés à 340f	26.180	944.852
<u>13.394 quintaux de sucre fabriqués pour un total de francs</u>		<u>5 315.252</u>

Sirops

408.268 litres obtenus pendant l'exercice.....
restants en citernes à 2fr..... 816.536

Cannes

2.910.650 kos passés pour la rhumerie à 142f50
la tonne..... 414.767.65

6.546.555.65

DÉPENSES

Achat de cannes (18.680.070 Kos)	2.661.909.97	
Approvisionnements consommés	986 276.90	
Sacs à sucre employés	301.820	
Réparations & Entretien	920.257.70	
Entretiens des Voies ferrées	33.757.05	
Entretien des Canaux	4.573 80	
Frêts divers	250.406.29	
Frêt des sucres	84.730	
Droits sur sucres	117.839.90	
Frais généraux	270.491.51	
Transport de Cannes	81.486.30	
Main-d'œuvre Fabrication	394.102.70	
Combustible	36.375 50	
Agence	20 000	
Location terrains & bâtiments	7.880	
Primes d'assurances	136.326.95	
Allocations familiales & Congés payés	172.645 45	6.480.880.02
Balance		65.675.63
		<u>6.546.555.65</u>

OCTOBRE

RHUMS

RECETTES

Remboursement frais de fabrication des rhums fabriqués pour les Etrangers.....	97.240.50	
64.827 litres à 1f50.....		
Remboursement frais de Fabrication de 155.639 litres rhums 1942.	233.458.50	330.699

Rhums à la Consommation locale

195.095 litres alcool dénaturé vendus pour net.	756.275.80	
580 litres rhum vendus pour.....	6.387	
40.484 litres hors contingent cédés à Habitation Bijou	101.210	863.872.80

1 194.571.80

DÉPENSES

389.400 litres sirop 1942	389.400.00	
2.910.650 kilos cannes.....	414.767.65	
Appointements et salaires.	91.663.15	
Approvisionnements consommés, Combustible	28.974.65	
Licence, Régie, Assurances	18.121.70	942.927.15
Balance		<u>251.644.65</u>
		<u>1.194.571.80</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

RECETTES

DOIT

Interêt payés à divers	218.114 52	
Patentes & Impositions	74.181	
Abonnement au timbre	425	
Taxe d'apprentissage	2.458	295.175.52
Balance		<u>2.378.074.41</u>

2.673.249.93

AVOIR

Balance du Compte Fabrication	65 675.63
Balance du Compte Rhumerie	251.644 65
Plus-value rhums 1941 à réaliser	1 050.807.15
Plus-value rhums 1942 à réaliser	1 305.122.50

DEPENSES

2.673.249.93

380.400.00
414.767.65
31.063.15
28.974.67
18.131.70
<u>912.937.17</u>
251.074.25
<u>1.164.011.42</u>

RÉPARTITION DE LA BALANCE DU COMPTE DE PROFITS & PERTES

Balance créditrice du Compte.		2.378.074.41
Moins : Intérêts aux Actionnaires	21.000	
Taxes et Impôts de l'exercice.	98 839.07	119.839.07
Reste.		2.258.235.34
Plus : La Balance créditrice des hab. de l'Usine		155.247.13
		2 413.482.47
Moins: Provision pour achat d'engrais.		50.000
Moins: Provision pour remise en état-rechange		2 363.482.47
Matériel.		850.000
		1.513.482.47
Moins : 10 o/o à l'Administrateur après 56.000frs		145.748.25
		1 367.734.22
Somme nécessaire pour payer aux Fournis seurs de cannes un complément de 67f50 pour atteindre le prix définitif de 210 f la tonne		1.260.904.72
Reste.		106.829.50
que je vous propose de répartir de la façon suivante : à l'amortissement du Compte Immeu- bles et Habitations		
	58.875.60	
Au paiement d'une dividende de 34f.25 par action	47.953.90	

Les Administrateurs :

V, DEPAZ

Amédée HUYGUES DESPOINTES

ACTIF BILAN DE L'USINE DE LA BASSE-POINTE

Usine, ses annexes, ses immeubles, ses hab.	5.907.507 06
Caisse	289.101.29
Approvisionnements	1.466.162.55
Denrées à réaliser	8.816.899.80
Matériel Flottant (Acquisition)	315.000
Débiteurs divers	2 137.538.80

18.932.209.50

2.328.232.31
 150.247.13
 2.473.182.47
 30.000
 2.003.182.47
 850.000
 1.213.182.47
 145.748.28
 1.367.731.29
 1.200.004.78
 160.820.50

28.875.00
 15.053.00

Les Administrateurs
 V. DEPAZ
 André HUYGUES DESPOINTE

ARRETÉ AU 31 OCTOBRE 1943

PASSIF

Capital.	700.000
Fonds de Réserve.	300.000
Fonds de Prévoyance.	609.575.26
Habitations et Immeubles.	5.148.631.46
Provisions pour engrais, appro. rechange matér.	1.075.000
Créanciers divers.	8.720.928.37
Profits et pertes	2.378.074.41

18.932.209.50

10.378.800
1.383.574.02
282.582.01
27.547.02
250.080.99
411.328.12
155.247.13

7.100.000
230.410.30
Dépenses d'exploitation pendant l'exercice
Balances débiteuses
Balance créditrice de l'exercice précédent
2e paiement à 871.50 la tonne
Balance créditrice

COMPTÉ D'EXPLOITATION

DES HABITATIONS GRADIS. DUPOTICHES

& MOULIN L'ETAN

6.093.750 Kos cannes à 142f.50 la tonne.	868.359.51	
Recette diverses pendant l'exercice.	<u>230.416.50</u>	1.098.776.01
Dépenses d'exploitations pendant l'exercice		<u>1.382.374.05</u>
Balance débitrice.		283.593.04
Balance créditrice de l'Hon Dupotiche.		<u>27.517.05</u>
		256.080.99
2e paiement à 67f 50 la tonne.		<u>411.328.12</u>
Balance créditrice		<u>155.247.13</u>

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément aux statuts de notre société et à la Loi, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat et vous demander votre approbation au sujet des comptes présentés par l'Administrateur, sur le bilan et sur les conclusions du rapport de l'exercice 1942-1943.

Les livres et toutes les pièces comptables ont été mis à notre disposition et nous avons pu reconnaître la parfaite régularité des écritures.

Par ailleurs nous n'avons relevé aucune des opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867 et pour lesquelles un rapport spécial est imposé par le décret du 8 août 1935.

Nous espérons, Messieurs que vous approuverez les comptes et le bilan de l'exercice 1942-1943, tels qu'ils vous sont présentés et que vous donnerez votre entière approbation sur les conclusions du rapport.

Fort-de-France le 30 Janvier 1943

Les membres du Comité de surveillance

MMrs. Em. RIMBAUD, R. PLISONNEAU, & Th. de REYNAL

